INFORMATIONS

Paris, 1er juillet.

Gouvernement Espagnol

Le conseil municipal de Madrid a décidé que la place de la [illegible] Madrid [illegible] s'appelle place de Porfirio, du nouveau de la République [illegible] en mémoire de la délégation municipale dans la capitale française.

Les projets de l'amiral Dewey

On mande de Washington que le général Horace Porter, ancien ambassadeur des États-Unis en France, a été désigné comme chef de la mission chargée de se rendre à Paris pour renouer avec l'État-Unis les restes de l'amiral Paul Jones.

Mort d'un diplomate célèbre

A Washington, hier, le ministre anglais, M. Hay, succombe, d'Hôtel, est mort d'une maladie pulmonaire. Sa femme, deux médecins et un secrétaire étaient à son chevet lorsqu'il a rendu le dernier soupir.

Violente orage dévastateur

A Bourges, un nouvel orage a éclaté à deux heures trente et mettre avec une extrême violence. Il a plu abondamment. La foudre est tombée plusieurs fois.

A Auxerre, un orage épouvantable s'est abattu hier soir sur la région. Le cyclone a été d'une violence inouïe dans la vallée de la Cure. A Vouteny, plus de cent arbres ont été déracinés. Un grand nombre de bâtisses ont été enlevés et des cheminées abattues. Toutes les récoltes sont anéanties.

Une ville sans lumière

On mande d'Annecy, qu'à la suite de la grève qui vient d'éclater à Marignier, près de Cluses, dans l'usine dite du pont de Giffre, la ville d'Annecy est restée toute nuit dans l'obscurité.

Les Journaux du Jour

LA SÉPARATION

On parle beaucoup de la séparation dans les journaux. M. Camille Pelletan, dans la Petite République, tout en excusant nos amis de leurs défaillances s, se dit content du résultat.

Que les conditions dans lesquelles elle s'opère ne répondent pas absolument aux espérances de tous nos partisans, j'en tombe d'accord. Mais je leur demande de citer un seul progrès politique qui n'ait été payé de concessions plus ou moins sensibles. On ne ferait jamais rien, si l'on ne tenait compte du milieu, et des circonstances; et l'on oublierait que d'autres hommes peuvent et s'agissent à côté de soi; et l'on déclarait leur concours lorsqu'il est indispensable.

La démocratie jugera l'œuvre à l'usage. Elle rendra cette justice à ses auteurs qu'après les lois sur l'instruction et la laïcité, elle constitue la plus précieuse conquête de la République Républicaine.

En quelques paroles, M. Maujan, dans le Radical, apprécie l'œuvre :

La séparation est ôte voiée samedi sous le coup de minuit, et avec avions quelque peu inquiète, sans les plaques et les grimaceries de gente d'une partie de la Chambre.

Nous avons préféré remettre le chose à lundi. Nous voterons dans le calme et le satisfaction du devoir accompli.

Et ici n'y perdre rien, le dignité de la Chambre non plus.

Voilà donc une grande loi, que les républicains réclamant depuis près de quarante ans, qui aboutit dans les conditions les plus satisfaisantes de libéralisme, votre même de générosité.

LES PRÊTRES DÉPUTÉS

Voici quelques amusantes observations de M. Ernest-Charles, du Gil Blas, sur les candidatures ecclésiastiques :

Au Parlement, ils sont complètement inutiles. Ils sont, à la vérité, comme s'ils n'étaient pas. On les sait par curiosité, uniquement par curiosité. Leur influence est des plus médiocres. Leur travail est des plus discrets. Il n'y a que Mons. abbé à la Chambre. Il n'y a pas un prêtre au Sénat.

Croyez-vous que parce qu'ils peuvent être élus chez eux, les prêtres vont publier demain dans les assemblées parlementaires !

Nullement.

Ils ne seront pas une dominante. S'ils sont deux, ils ne feront pas plus de bruit que s'ils étaient quatre.

Changez son métier, et les brebis du troupeau catholique seront bien gardées ! Voilà ce que pensent même les catholiques de France, malheureusement et voilà ce qu'ils penseront demain.

AFFAIRES DE RUSSIE

Complications sérieuses, mais trop jeunes, de M. Clémenceau, dans l'Aurore, sur l'anarchie russe :

Le malheureux homme qui se dit mettre des bombes et se peut sauf à peut se diriger tout-même dans la confusion créée par sa propre frénésie, ou cent pas, ne sait pas, ne comprend pas, et par conséquent ne peut pas.

A quelle certitude de malheur faut-il donc qu'il réduise son peuple et qu'il se réduise lui-même pour que le bien sortir de l'excès du mal et que mettre et sujets n'aient plus d'autres recours [illegible] ?

DANGER DE LA GUERRE

M. Hanotaux, dans le Matin, [illegible] que les pouvoirs ne peuvent plus faire la guerre impunément :

La guerre n'apparaît plus comme une entreprise sans danger pour les rois ou les gouvernements qui l'entreprennent.

Le risque remonte jusqu'au trône ou jusqu'au [illegible] pour les gouvernants, tout vaincu [illegible] Mais qui peut compter sur le fortune des armes ?

[illegible] que l'empereur Napoléon III, s'était lancé dans quelques spéculations guerrières, au Crimée d'abord, au Italie plus tard et enfin sur la frontière franco-allemande, perdit son trône et alla mourir en exil.

Personne ne pourrait assurer quelque est sûr ce qui se passe maintenant en Russie, que semblait-il [illegible] ne pas le [illegible] que ce [illegible] pas le régime autocratique, et l'on ne sait trop ce qui arriverait au Allemagne, étant donnée la puissance qu'ont acquise les forces socialistes, après une guerre aussi malheureuse, que la loi pour la guerre de 1870.

LA RÉGION

Une femme empoisonnée par du pâté

A COMINES

Samedi, 24 juin, à 6 heures du soir, la dame Lefèvre, née Gheequlère, âgée de 34 ans, demeurant à Wervicq (France), fit achetés par sa jeune fille à un boucher de Wervicq (Belgique), 0 fr. 15 de pâté fait avec de la viande hachée.

A 7 heures du soir, Lefèvre, cavier mécanicier, sa femme et sa jeune fille, âgée de 9 ans, mangèrent de ce pâté, seul son garçon, âgé de 6 ans, n'y voulut pas goûter.

Dans la nuit du 24 au 25, à 3 heures du matin, la femme fut prise de violentes coliques et en même temps eut la diarrhée et des vomissements. Sa jeune fille fut atteinte du même mal à 4 heures du matin et le mari, également, à 3 heures de l'après-midi.

Malgré tous les soins donnés aux malades, la femme Lefèvre est décédée vendredi à midi au moment où M. le commissaire de police de Comines procédait à Wervicq à une enquête.

Samedi matin, à 9 heures, M. Delaïs, juge d'instruction, accompagné de son greffier, de M. le médecin légiste et de M. le commissaire de police de Comines, s'est transporté à Wervicq, où a eu lieu dans un hangar de la mairie l'autopsie du corps de la femme Lefèvre.

M. le médecin légiste a conclu à un empoisonnement et a mis sous scellés les viscères de la défunte.

La malheureuse femme était enceinte de 8 mois d'un garçon très bien constitué qui, d'après le médecin, a dû essayer de vivre en même temps que la mère.

Lefèvre et ce jeune fille, quelque encore souffrants, sont maintenant hors de danger.

Ce qui confirme l'empoisonnement du pâté, c'est que le soir même de l'achat de ce pâté par la femme Lefèvre, celle-ci en fit goûter un morceau à sa laitière, la demoiselle Doeraumaux, âgée de 21 ans. Cette laitière fut aussi atteinte dans la même nuit, de très fortes coliques et de diarrhée.

L'ASSASSINAT DE NORTKERQUE

Nouveaux détails

Ridotonos Evrard, l'assassin présumé de la veuve Maubert, a été amené à la prison de St-Omer.

Evrard persiste dans son système de dénégation. Il n'a pas encore été conduit à l'instruction.

Nous croyons savoir qu'Evrard a choisi comme défenseur Me Bellanger.

C'est des ménagère de Nortkerque, la veuve Lecras, née Clain, qui n'ayant pas encore vu la veuve Maubert lundi dernier, vers 2 heures et demie de l'après midi, s'est avancée vers la maison de celle-ci, et trouvant la porte fermée à l'intérieur, elle regarde par le lucarne ni il y avait un carreau de cassé et aperçut la pauvre femme étendue à travers du lit et ne donnant plus signe de vie.

Elle en prévint le garde-champêtre qui arriva aussitôt.

Tous deux pénétrèrent dans la maison et constatèrent que la veuve Maubert avait du sang à la bouche et au nez, qu'elle avait les jambes écartées et le chemise relevée. Pour entrer dans la maison, le garde passa par une petite lucarne de la cuisine qui était toute grande ouverte.

C'est M. Joseph Varenne, journalier à Gœmps qui, en revenant vers minuit un une heure du matin, avec sa famille, d'un théâtre qui se trouvait à Audrufeq, aperçut au lieu dit le « Pont de fer » à Nortkerque, Evrard seul sur le côté de la route, le dos tourné à la ligne du chemin de fer. Evrard leur cria : bonsoir, et demanda pour que le bien sortir de l'excès du mal et que mettre et sujets n'aient plus d'autres recours [illegible] M. Varenne refusa.

[illegible]

Vers [illegible] sur l'[illegible] Il est [illegible] vers 10 heures du soir et il s'est [illegible] à la gare de Nieppe pour prendre le train d'Hazebrouck pour aller à Audrieq pour [illegible] au théâtre.

Le train étant passé, il n'y rentra à pied et arrivait à la rue Verte. Il était alors environ 50 minutes.

Arrivé au Pont de fer, il rencontra la famille Varenne, il lui dit : « bonsoir », mais il prétend qu'il n'était pas assis à ce moment.

A Audrieq, il est rendu au cabaret Pyl Barre où il prit une chope sans s'asseoir. M. Bollaert s'y trouvait.

Evrard consorti comité, et arrivé au coin de la place, sur le route du Fort Bâtard, il fut rejoint par celui-ci et le quitta à la Risquette.

Evrard revint chez lui tout en se promenant en suivant la route du fort Bâtard. Au Pont, il rencontra un homme de taille moyenne, qu'il ne reconnut pas et auquel il n'adressa pas la parole.

Il rentra chez lui vers 1 h. 1/2.

C'est en retirant un fagot d'une meule, vendredi ou samedi, qu'il y dit les égratignures qu'il porte au nez, celle qu'il porte au front provient d'un fil de fer du rance qu'il a heurté chez son grand'père Lescieux.

Malheureusement, pour Evrard, la plupart de ces dires sont démentis par les témoins.

M. Bollaert déclare en outre qu'il a accompagné Evrard pendant une dizaine de mètres, puis il est monté à vélo et il est rentré chez lui. Il n'a pas fait route avec Evrard jusqu'à la Risquette.

M. Bollaert qui connaissait Evrard, comme ayant une mauvaise renommée, a revêtit de vieux vêtements et alla se promener sur la route mais il ne vit personne et peut affirmer qu'Evrard n'a pas passé au Pont du Fort Bâtard.

Des charges de plus en plus accablantes pèsent sur Evrard, ainsi que le voit.

Agression et tentative de viol

A HARNES

Le coupable se constitue prisonnier

Vendredi dans le soirée se présentait à la gendarmerie un individu qui tint ce langage : « Je me nomme Gustave Delcroix, mineur, âgé de 25 ans. Je me suis rendu coupable d'une tentative de viol, arrêtez-moi, je suis recherché par le police ».

La gendarmerie, au reçu de cette déposition, avisa le commissaire de police d'Harnes qui confirma les dires de l'individu. Voici les faits dont il est accusé :

Delcroix sortait jeudi soir la route de la gresse horne, s'en retournant à Harnes ; une femme le précédait de quelques mètres.

Il hâta le pas et lorsqu'il est rejoint le mal heureuse, il tenta de lui faire subir les derniers outrages. Aux cris poussés par la victime, quelques personnes arrivèrent sur les lieux et Delcroix prit la fuite, laissant la pauvre femme inanimée. Le coupable est un très mauvais sujet et vient de rentrer du bataillon où il a fait son service militaire. Son casier judiciaire porte déjà 6 condamnations.

Accident mortel à la gare d'Avesnes

Vendredi, vers sept heures du soir, M. Félix Collinet, âgé de 30 ans, homme d'équipe à la gare d'Avesnes, originaire de Haut-Lieu, demeurant à Avesnelles, était avec ses camarades occupé à garer une rame de wagons à marchandises.

Au moment où la rame était poussée par la machine, M. Collinet prit les manivelle d'un appareil de plate-forme destiné à retenir les marchandises lorsque leur arbres ; malheureusement cet appareil, qui n'était pas garanti par le clapet, cahit le contre-coup du choc de la machine et tomba sur M. Collinet, qui fut atteint à la tempe et sur le côté de le poitrine par cet appareil qui pèse, dit-on, 400 kilos environ, et qui le fit tomber évanoui.

Relevé presque aussitôt par ses camarades de travail, ce malheureux reçut des soins pommaires et fut transporté à l'hospital d'Avesnes, sur une civière, il mourait en y arrivant.

M. Collinet, qui était fort estimé de ses chefs et aimé de ses camarades, laisse sa veuve avec deux jeunes enfants. Ses obsèques auront lieu lundi, à huit heures et demie du matin.

Cet accident a produit une très vive impression à Avesnes et à Avesnelles, où le défunt était fort connu.

UN NOYÉ A OIGNIES

On vient de retirer du canal, en pent du le bateliers, à Oignies, le corps d'un individu dans un état de putréfaction très avancé.

L'identité n'a pu être établie.

Commission départementale. — La Commission départementale se réunira le mercredi 5 juillet, à deux heures et demie de l'après-midi.

Chemin de fer. — La Compagnie du Nord organise pour le 14 juillet, un train rapide à prix réduits pour Paris au départ des gares de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Douai, Valenciennes, Hazebrouck, Wallers, Somain, Montigny. Pour les conditions, voir les affiches.

L'ORAGE DE VENDREDI

A HAUBOURDIN

L'incendie dont fut le théâtre que nous relatons hier matin, s'est déclaré chez M. Antoine Talbert, entrepreneur de maçonnerie « l'Aigle d'Or », rue d'Hennebont. Le feu a pris dans une remise située derrière la [illegible] et dans laquelle [illegible] de bois à ne pas être [illegible] et importants.

A SANTES

La foudre est tombée sur la ferme de M. Dubois, marachier au hameau de Croquet. Tout s'est heureusement borné à quelques pannes enlevées.

A TEMPLEUVE ET ENVIRONS

A Templeuve plusieurs arbres du jardin de M. Baralis ont été brisés ; à Gruson 27 arbres fruitiers ont été détruits dans une pâture ; à Mouchin, la cheminée de la maison de M. Delecourt a été pulvérisée ; à Bachy, la grêle qui accompagnait le tonnerre a causé une centaine de carreaux à la fabrique Bouillaud.

L'orage a fait également des dégâts à Bouvines, à Leoviil, à Bourghelles, etc.

A VALENCIENNES

Au cours de l'orage qui a sévi vendredi soir, sur la région valenciennoise, trois arbres ont été brisés avenue Desandrouins, Chemin de Halage, aux magasins de la société coopérative et aux entrepôts Jacobs ; les dégâts sont importants.

D'ailleurs, dans tout ce quartier du faubourg de Lille, l'eau a atteint une hauteur de 60 centimètres environ.

A CAMBRAI

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'orage d'éclaté hier soir sur le Cambrésis, avec une violence inouïe ; ses terribles effets se sont fait sentir au Cateau, à Carnières, à Bonsnières, à Neves, à Avesnes-les-Aubert, etc., mais c'est à Illiaux que le phénomène atmosphérique a causé les plus grands dégâts ; l'ouragan ayant revêtu le caractère d'une véritable catastrophe.

A RIEUX

L'ouragan a été des plus violents à Rieux, une pluie diluvienne s'est abattue sur toute la commune, causant nux maisons, aux récoltes les plus grands dommages. Plus de vingt maisons sont effondrées. L'eau a pénétré dans beaucoup d'entres et est montée à une hauteur de 0,75 environ, faisant ainsi de grandes détardes qui présentent de graves dangers pour les habitants, toutes les caves sont pleines d'eau, et les objets qui s'y trouvaient sont perdus.

Un tel spectacle la nuit était terrifiant. Toute la commune est restée sur pied la nuit. Beaucoup de rues étaient converties en rivières ; on transportait femmes et enfants sur les épaules. La place de la mairie et les rues adjacentes ressemblaient à une mer impétueuse, et malheur aux sauveteurs qui auraient voulu s'y aventurer. Les parapets des ponts et les passerelles pour piétons sont enlevés. Dans les champs, le spectacle n'est pas moins triste. On voit des blés entièrement rouiés, des betteraves dont les racines sont à nu. Certains champs longeant les bords du Pont à Vaques sont couverts en mare de boue. On ne peut encore estimer les dégâts qui dépassent 100.000 francs.

M. Delcroix, conseiller général, appelé par dépêche, s'est rendu samedi matin sur les lieux à la première heure, ainsi que M. le Sous-Préfet, qui a regnia les pompiers de Cambrai avec dre pompes d'épuisement. Une demande de secours est adressée à M. le Ministre de l'intérieur. Elle est appuyée par M. Boraz, député, et M. Delcroix, conseiller général.

En attendant, le dévoué Sous-Préfet de Cambrai a adressé à M. le Ministre un télégramme réclamant 500 francs pour parer aux premiers besoins. La municipalité, de son côté, s'occupe de soulager les plus malheureux.

A ARRAS

L'orage a fait aussi dans cette ville des dégâts importants.

Vers huit heures du soir la foudre est tombée dans le jardin de M. Dehay, pâtrmacien, rue Saint-Géry.

Elle a traversé ensuite l'atelier de teinturie de M. Tournier, gagné la rue de la Caisse d'Epargne où elle a renversé un bec de gaz.

Suivant le cocrant électrique, le fluide a atteint la place de Théâtre, remonté la rue de la Madeleine et pénétré dans le lingerie de M. Horrvilleur, où un commencement d'incendie s'est déclaré. Les dégâts s'élèvent à cinq francs.

Chez M. Wertel, noleire, rue du Gommier, une cheminée a été détruite. Un commencement d'incendie s'est également déclaré chez M. Robert, rue de la Caisse d'Epargne et deux lampes ont été brisées à l'hôtel de l'Univers. Les avoiqua sont pour ainsi être percées et les blés sont couchés.

A NŒUX

La pluie qui est tombée avec une violence extrême, de 7 h. 45 à 9 h. 1/2 du soir, a occasionné des dégâts énormes. Les blés et les seigles sont complètement versés.

L'UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

XXME ANNIVERSAIRE

Une idée généreuse de jeunes étudiants. — La fondation de l'Union. — Son but. — Ses premières années. — Sa prospérité.

L'Union Française de la Jeunesse fête le 20e anniversaire de sa fondation. Dans notre région et fertile en associations de tous genres les fêtes jubilaires de sociétés sont fréquentes, mais on ne saurait en comparer aucune à l'étape glorieuse que célèbre aujourd'hui l'U. F. J.

Vingt années d'existence pour elle représentent vingt années de travail ininterrompu, avec tout un déluge de préoccupations multiples, d'organisations difficiles, de soucis de toutes sortes comme n'en procurent pas les entreprises industrielles les plus productives. Elles impliquent une énergie dans le dévouement, une ténacité dans l'effort, une persévérance dans l'initiative, vraiment remarquables de la part des hommes qui, généreusement, en ont accepté le lourd fardeau.

Que de bouleversements agitent au cours de vingt années l'existence humaine : les devoirs de famille qui grandissent, les obligations toutes les forces, les désillusions qui aigrissent, les deuils qui découragent, les succès qui grisent. Nul homme n'est à l'abri de ces vicissitudes dans lesquelles le cœur et l'esprit se transforment : ils n'en furent donc pas exempts les fondateurs de l'Union Française et pourtant depuis vingt ans tous sont demeurés fidèles à la noble entreprise à l'époque des illusions juvéniles. Ces hommes, aujourd'hui graves, étaient en effet bien jeunes quand ils commencèrent cette œuvre considérable d'éducation populaire. Etudiants vaingeur, c'ce cliaat comme dit la chanson du regretté Sincoillon « vers l'avenir, insouciaux », ils soutinent cependant, sous le grand souffle démocratique de la France rénovée, qu'un devoir s'imposait à eux : celui de répandre autant qu'ils le pourraient, sur les classes moins fortunées, quelques parcelles de leur savoir. La République venait de décréter l'instruction obligatoire, mais le loi arrêtait forcément ses bienfaisants effets à l'âge où les nécessités de la vie imposent aux enfants pauvres le travail rémunéré des champs ou de l'atelier. Les millions déposés, le zèle de notre admirable corps d'instituteurs ne peuvent enivre au-delà de l'école l'enfant dont l'esprit n'a fait que s'ouvrir à l'instruction. La saison insuffisamment murie n'a point solidifié les connaissances élémentaires acquises en classe et dans la fatigue journalière des travaux manuels s'efface peu à peu l'empreinte donnée au cerveau de l'enfant. Que d'intelligences se trouvent ainsi jugulées, que de carrières entravées ! Les généreux étudiants dans l'ardeur d'un patriotisme éclairé, songèrent à créer, pour les bonnes volontés adultes désireuses de s'élever intellectuellement, un prolongement de l'école. Ils venaient que les jeunes gens jetés à l'usine par nécessité matérielle puissent, gratuitement, dans des cours du soir, s'ouvrir l'esprit aux beautés de la science, ou perfectionner leurs connaissances professionnelles, ou acquérir les notions d'art qui procurent de saines distractions, loin du cabaret, abîme de tant de bonnes œuvres et de tant de belles intelligences.

Le but était noble. Il attirait l'âme des jeunes universitaires et ce fut avec enthousiasme, « peu d'argent mais beaucoup d'audace », qu'ils créèrent l'Union Française de la Jeunesse.

Ils avaient semé le bon grain ; les moissons mûrirent bientôt. Ils eussent été en droit de laisser à d'autres le soin de présider aux futures fécondations. Leur dévouement n'accepta pas cet abandon : ils demeurèrent les guides toujours sûrs de l'œuvre grandissante.

Maintenant ils peuvent avec une fierté, que la pensée de leur désintéressement rendait, contempler l'organisation admirable qui s'épanouit à Lille et à la banlieue.

Les ambitions de jadis sont dépassées : l'Union Française a grandi d'année en année et aujourd'hui que ses fondateurs voient leurs tempes se couvrir des fils d'argent de la maturité, elle apparaît plus jeune, plus vivante, plus rayonnante que jamais. Que nos amis nous permettent de retracer brièvement l'historique de leurs efforts au cours des vingt année qui s'achèvent pour eux dans un triomphe.

M. BIENVENU-MARTIN
Ministre de l'Instruction Publique

RENÉ PAILLOT
Docteur-ès-sciences. — Président de l'U. F. J.

A l'occasion du cinquième Congrès de la Ligue de l'enseignement, qui se réunit à Lille au mois d'avril 1885, le Comité de l'Union Française de la Jeunesse de Paris avait envoyé deux délégués pour le représenter.

A l'issue du Congrès, M. Gérin-Ricard, maire de Lille, sur l'invitation des Etudiants, proposa aux membres de la Ligue de se rendre rue Jean-Roisin, au siège de l'*Union des Etudiants de l'Est*.

Ils y furent reçus par le vice-président, René Paillot et l'un des délégués de Paris, M. Marcel Charlot se chargea de remercier les étudiants de leur sympathique accueil. Le même soir Marcel Charlot et son camarade Weitt, du comité de l'U. F. J. revenaient à l'Union des Etudiants et causaient avec nos étudiants lillois de l'œuvre parisienne de l'U. F. J., de son but, de ses succès et les invitaient à créer à Lille une association sœur. Avant leur départ la section lilloise de l'U. F. J. était fondée ; un comité provisoire se constituait et se réunissait pour la première fois le 1er mai sous la présidence de Paillot.

Il existait alors dans notre ville une association philotechnique qui avait établi quelques cours publics et le comité de l'U. F. résolut de s'entendre avec cette société, mais l'Association philotechnique, en présence de l'activité et de l'esprit d'entreprise que montrait la Jeunesse universitaire, ne crut pas devoir prendre de meilleure décision que celle de lui remettre entièrement le garde du drapeau de l'enseignement populaire.

Le 9 août 1885, un arrêté du Préfet du Nord approuvait les statuts de la nouvelle société et le 23 juin avait lieu, sous la présidence de M. Bazquin, l'inauguration officielle de la section, et Marcel Charlot et son camarade Weitt, du comité de l'U. F. J. revenaient à l'Union des Etudiants et causaient avec nos étudiants lillois de l'œuvre parisienne de l'U. F. J., de son but, de ses succès et les invitaient à créer à Lille une association sœur. Avant leur départ la section lilloise de l'U. F. J. était fondée ; un comité provisoire se constituait et se réunissait pour la première fois le 1er mai sous la présidence de Paillot.

Il existait alors dans notre ville une association philotechnique qui avait établi quelques cours publics et le comité de l'U. F. résolut de s'entendre avec cette société, mais l'Association philotechnique, en présence de l'activité et de l'esprit d'entreprise que montrait la Jeunesse universitaire, ne crut pas devoir prendre de meilleure décision que celle de lui remettre entièrement le garde du drapeau de l'enseignement populaire.

Le 9 août 1885, un arrêté du Préfet du Nord approuvait les statuts de la nouvelle société et le 23 juin avait lieu, sous la présidence de M. Bazquin, l'inauguration officielle de la section, et Marcel

---

LE

VENTRILOQUE

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

LA FEMME DU PRUSSIEN

Madame Metzer fit un geste de dénégation violente.

Elle allait parler.

Georges ne lui en laissa pas le temps.

— Ah ! dit-il, à quoi bon alors ? Espérez-vous que je vous croire ? Oui, vous m'aimez !... Vous me l'avez dit...

Il cacha son visage dans ses deux mains.

— Quand j'ai dit cela, balbutia-t-elle, la confusion m'avait rendue folle. Le malheur m'avait renversée folle. — Dis moi [illegible] depuis hier...

— J'ai [illegible]... J'ai regretté. Aujourd'hui [illegible] m'est revenu... Je suis [illegible] qui veut dire que vous ne m'aimez [illegible] le tourment avec [illegible]

La jeune femme frissonna de tout son corps. A coup sûr, pour répondre à ce cri de Georges, il lui fallait faire un effort immense.

Enfin, lentement et une à une, ces paroles tombèrent de ses lèvres :

— J'étais coupable en vous aimant et je ne veux plus vous aimer.

Elle ne coulait plus aimer. Dans elle aimait encore.

Jamais avec ne fut plus formel et plus clair, mais les amoureux bien épris sont passés maîtres en l'art de se forger des chimères décourageantes et de prendre tout au tragique.

Le lieutenant crut comprendre que Léonide foulait ces pieds un passé de tendresse et qu'elle voulait en effacer jusqu'au souvenir.

— Eh bien, soit, dit-il avec une apparence de résolution froide qui démentait l'agitation de sa voix. Je ne lutterai plus. J'accepte votre arrêt. Aux mauvais jours, j'étais votre ami. Les mauvais jours se sont envolés et votre affection lee a suivie. Je vais vous délivrer de ma vue, mais comme je ne suis pas de ceux qui savent reprendre leur tendresse, si comme je ne veux vivre sans vous, je demanderai à la [illegible] que vous avez trouvé dans le bonheur !...

— Le bonheur !... — répéta madame Metzer avec un étonnement douloureux. Vous parlez de bonheur !

— N'êtes-vous point heureuse ?

— Heureuse ? Hélas !...

Et la jeune femme appuya ses deux mains sur sa poitrine, comme pour comprimer un sanglot qui montait de son cœur à sa gorge et qui l'étouffait.

Il écouta, malgré ses efforts, ce sanglot déchirant. En même temps ses larmes, longtemps comprimées, rompirent leurs digues et ruisselèrent sur son deux visage...

— Léonide... mon adorée Léonide !... balbutia Georges, en qui se fit à la vue de ces pleurs un revirement soudain, vous êtes malheureuse !!

— Oui... oh ! oui... bien malheureuse !

— Comme autrefois ?...

— Oui... comme autrefois...

— Toujours par lui ?...

— Toujours...

— Et malgré cela vous me repoussez ! Vous m'éloignez de vous !!...

— Hélas ! que pouvez-vous pour moi ?

— Vous défendre... Vous protéger...

— Est-ce qu'on protège une femme contre son mari ?

— Je peux vous sauver de cet homme...

— Et comment ?

— En vous arrachant à lui... en vous enchant dans un asile où je le défierai de vous enlever ! — Abandonnez-vous à moi qui vous aime ! Oublier le reste de monde pour ne compter que sur mon amour ! Fuyons ensemble...

Un sourire d'une expression navrante vint aux lèvres de la jeune femme. Elle secoua doucement la tête.

— Vous refusez le salut ? — demanda Georges atterré.

— On ne saurait trouver le salut dans une action mauvaise... balbutia Léonide, et mon départ n'est point cette action.

— L'innocent injustement condamné qui brise son fers et qui s'évade est-il donc criminel par le fait de sa fuite ?...

— L'innocent de qui vous parlez n'a pas juré devant Dieu de porter sa chaîne et de rester dans sa prison !... Quittez-moi !... pleignez-moi !!... Quoi qu'il doive arriver, je ne vous suivrai pas... Toute souillure me fait horreur !... Entre la souffrance et la honte, sans hésiter je choisis la souffrance...

— Si vous m'aimiez... — commença Georges.

Il ne continua pas.

Madame Metzer, d'un geste rapide et impérieux, lui imposait silence.

Un changement inouï venait, en moins d'une seconde, de se produire dans les traits et dans l'attitude de la jeune femme.

Son visage livide, aux yeux soudainement agrandis et aux pruneelles fixes, ressemblait à une face de spectre. Des frissons parcillé à ceux de l'agonie couraient sur sa chair. Ses dents claquaient. Tout en elle exprimait la stupeur et l'épouvante atteignant leur paroxysme.

— Taisez-vous !... dit-elle d'une voix sourde et sifflante, mais distincte quelque très basse. Écoutez !...

L'une de ses mains désignait la porte restée ouverte.

Le lieutenant prêta l'oreille.

Le bruit léger résultant du choc d'un corps contre l'un des meubles rustiques de la vérandah se fit entendre, et cessait après un pas furtif, rapide et hésitant à la fois, foulé le tapis de l'escalier.

— On est entré dans la maison... murmura Léonide. Ce n'est point ma servante... Ou monte... On vient... je suis perdue...

— Ah ! murmura Georges, si seulement j'avais une arme...

Madame Metzer, qui paralysait une minute auparavant ne plus pouvoir se soutenir, reprit comme par miracle toute son énergie.

Elle bondit vers l'un des angles de la chambre.

Une tenture de cretonne gris-perle, semée de grandes fleurs, [illegible] aux nuances vives, couvrait les murailles.

Une portière pareille à cette tenture dissimulait l'entrée d'un cabinet de toilette et, grâce à l'habileté du tapissier, la solution de continuité de l'étoffe était, même en plein jour, à peu près invisible.

Madame Metzer écarta la portière et ouvrit la porte pale, revenant à Georges Pradel, elle le saisit par le bras, elle l'entraîna sans prononcer une parole, le poussa dans le cabinet, referma la porte sur lui, fit tourner deux fois la clef, le retira de la serrure et la glissa dans son corsage.

Ensuite, toujours livide, toujours tremblante, mais les yeux pleins de flammes, elle revint au milieu de sa chambre et elle attendit.

Les pas du visiteur nocturne se rapprochaient de plus en plus...

II

Rejoignons l'honnête Raquin que nous avons laissé [illegible] et consciencieusement [illegible] sur le trottoir du boulevard Rous-séjour, en face de la grille du petit hôtel.

Si profonde que fût l'obscurité il vit cette grille s'ouvrir à demi et Georges Pradel entrer dans le jardin.

— A la bonne heure ! murmura-t-il avec un sourire cynique... Le lieutenant est moins naïf que je ne le supposais, et si la petite dame lui faisait faire le pied de grue c'était tout simplement pour un pas donner l'éveil à la bonne... Très *roublarde*, la petite dame, avec son air de sainte-n'y-touche ! Le mari qui court ses chemins peut retenir son gîte à l'*Auberge du Grand-Cerf* !... Il a tout ce qu'il faut pour cela !... L'officier va passer deux ou trois heures agréables à roucouler des douce avec la jolie blonde, sans accompagnement de piano !... Donc j'ai le temps de griller une bonne *bouffarde* sans crainte d'être dérangé... N'importe ! Si Georges Pradel voulait changer de place avec moi, je ne me ferais point prier !

Raquin lira d'une de ses poches une blague à tabac, présent de l'amour, et une courte pipe de terre superlativement sellétée.

Il bourra cette pipe, l'alluma, et se mit à se promener de long en large en fumant.

(*A suivre*).

BAPTÊME
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAÎCHEUR
[illegible] Rue Nationale, Lille